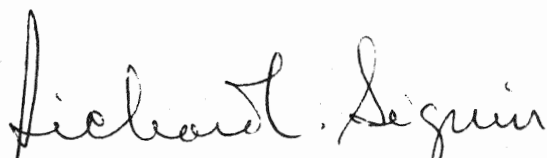


SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

RAPPORT ANNUEL 1976-77

Le présent rapport annuel du Service de l'aménagement de la faune contient le sommaire du rapport présenté aux autorités pour les fins du rapport annuel du Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche 1976-77, ainsi que le rapport de chacune des unités du service, soit les neuf (9) districts: Bas St-Laurent-Gaspésie, Saguenay-Lac St-Jean, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Montréal, Outaouais, Nord-Ouest, Côte-Nord, ainsi que la Division des fourrures et la Division des permis.

Il est publié en un nombre restreint d'exemplaires car il doit principalement servir à faire connaître les travaux et les activités du Service de l'aménagement de la faune aux autorités du ministère, aux directions et services concernés et à permettre l'échange de renseignements entre les unités du service. Son contenu est présenté de façon uniforme afin de permettre une consultation plus facile lorsqu'une personne veut connaître tout ce qui a été effectué sur un ou plusieurs sujets donnés. Le rapport n'est pas exhaustif mais il est un compte rendu assez fidèle des principales activités et des importants travaux qui font partie du mandat du Service de l'aménagement de la faune.

  
Richard L. Séguin, directeur

SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

RAPPORT ANNUEL DU MINISTERE 1976-77

Présenté par:  
Richard L. Séguin, directeur

## RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE 1976-77

### OBJECTIFS ET PROGRAMMES

La faune du Québec constitue une ressource naturelle renouvelable au même titre que l'eau, le sol et la forêt. En vertu des valeurs récréatives, commerciales, esthétiques, éducatives et scientifiques qu'elle représente, elle fait partie du patrimoine national et le gouvernement a entière responsabilité d'en assurer la conservation et l'aménagement de ses populations et de son habitat.

Le Service de l'aménagement de la faune est chargé d'assurer le maintien et l'amélioration des ressources fauniques du territoire québécois en recherchant l'équilibre écologique du milieu et en assurant une utilisation rationnelle de ces ressources.

Le maintien et l'amélioration des ressources fauniques nécessitent l'inventaire et l'aménagement du territoire ainsi qu'une réglementation appropriée. Comme aboutissement logique aux inventaires, le service a aussi mandat l'amélioration des populations fauniques afin d'obtenir des résultats concrets à partir d'actions favorisant la multiplication de chacune des espèces utiles, l'introduction d'espèces favorables, le contrôle des espèces nuisibles, l'amélioration de l'habitat naturel et la création artificielle d'un milieu plus adéquat pour le besoin des espèces fauniques. Parallèlement, le service doit s'assurer que le public est bien informé sur la faune du Québec et sur ses valeurs afin de l'inciter à la bien connaître, la mieux conserver et l'utiliser de façon rationnelle.

### BUDGET

Le montant net du budget du Service de l'aménagement de la faune a été de \$2,329,165.00 en 1976-77. Il couvre deux éléments au programme 01 du ministère lequel est le maintien et l'amélioration de la faune. Le budget a été utilisé en son entier par les unités administratives qui composent le service.

Du montant total, \$2,128,765.00 ont été consacrés aux activités d'inventaire, de soutien et de gestion tandis que le reste, soit \$200,400.00, l'a été pour l'amélioration de la faune.

### REALISATION ET FONCTIONNEMENT

Les activités courantes du Service de l'aménagement de la faune se sont poursuivies dans neuf (9) districts de l'aménagement où le service était présent en 1976-77. Le service a fait sa première présence au district de la Côte-Nord, en y installant une équipe formée d'un biologiste et d'un technicien de la faune qui opère à partir du bureau régional de Sept-Iles.

Les principaux travaux ont consisté à inventorier les populations fauniques, terrestres, aquatiques et ailées, à vérifier les conditions de l'habitat (lacs, cours d'eau, frayères et ravages) et à mesurer la récolte, principalement dans les parcs et réserves. Ces connaissances se sont ajoutées aux données déjà en main et ont permis de mieux gérer nos ressources fauniques du territoire québécois.

Les principales réalisations du service pour l'année 1976-77 se retrouvent dans les items qui suivent:

- Cueillette de données sur la chasse et la pêche -

La cueillette de statistiques de pêche sportive ainsi que l'opération de stations de cueillette de données biologiques à l'occasion de la chasse au petit et au gros gibier ont fait partie en 1976-77 des activités générales réparties un peu partout dans la province, mais principalement dans les parcs et réserves.

- La chasse contrôlée de l'orignal -

La chasse contrôlée de l'orignal s'est poursuivie dans les neuf (9) réserves et parcs suivants: La Vérendrye, Mont-Tremblant, Mastigouche, Haute-Mauricie, Saint-Maurice, Portneuf, Laurentides, Matane, Dunière. L'exploitation contrôlée de ce gibier a permis à nouveau à nos biologistes de la faune d'effectuer de précieuses observations sur l'orignal et son comportement à l'occasion de la chasse.



- Règlements de chasse et de pêche -

En 1976-77 aucune modification importante n'a été apportée aux règlements de chasse et de pêche. Toutefois, une attention spéciale a été donnée dans l'évaluation des règlements en ce qui concerne la pêche sportive au doré jaune dans l'ouest et le nord-ouest québécois ainsi que pour la pêche commerciale des poissons-appâts. Toutefois, une étude approfondie de la réglementation de la chasse sportive de l'orignal a été effectuée en prévision de la saison de chasse à l'orignal 1977.

- Etude des territoires des Sociétés d'exploitation des ressources fauniques -

Au printemps 1976, un groupe de travail sur les Sociétés d'exploitation des ressources fauniques avait mandat de procéder aux inventaires biologiques de quatre (4) territoires (705 milles carrés) actuellement gérés par des clubs privés. Ces territoires sont situés dans les districts du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec, de Montréal et de l'Outaouais. A cette fin, le ministère a accordé quatre (4) postes de biologistes pour permettre d'intensifier les études dans chacun des territoires.

Tenant compte des délais très courts pour réaliser ce travail d'inventaire, l'approche ainsi que la méthodologie utilisée peuvent être qualifiées d'unique en Amérique du nord. A l'aide d'aéronefs, d'instruments électroniques (HydroLab) et d'une logistique appropriée, il fut possible entre le début de juillet et la fin août de procéder à un inventaire physico-chimique sur 352 plans d'eau et à la pêche expérimentale sur 106 lacs parmi ces derniers.

La cueillette de données sur le terrain fut confiée à une firme de consultants. Au niveau des résultats, il est actuellement possible de formuler une opinion sur la valeur, l'un par rapport à l'autre, de chacun des territoires. Les données recueillies nous permettent également de zoner les territoires et de mettre en lumière les lacs problématiques. Au niveau professionnel, les travaux dans les Sociétés d'exploitation des ressources fauniques ont permis l'élaboration d'une nouvelle méthode de calcul des résultats d'inventaire (Scropi), d'une méthode de calcul du volume d'un lac et de sa profondeur moyenne à partir d'une ligne de sondage, et d'une nouvelle méthode d'inventaire rapide de grand territoire.

- Animaux à fourrures -

Un programme d'inventaire aérien des terrains de trappe enregistrés du district du Nord-Ouest a été mis en place. Les résultats de cette année démontrent l'importance d'améliorer la gestion de cette ressource principalement en ce qui regarde le nombre de castors que le trappeur peut capturer.

Une première évaluation pour l'enregistrement mécanographique des différentes statistiques relatives à l'exploitation des animaux à fourrure a été faite.

Le Comité fédéral-provincial pour le trappage humanitaire a mis en place en 1974 un programme intensif pour développer la recherche sur les nouvelles méthodes de capture des animaux à fourrure. Dernièrement, le comité soumettait aux différentes provinces des suggestions de pièges et de méthodes de piégeage afin que des trappeurs et des scientifiques exécutent les essais sur le terrain. Nous avons donc cette année commencé à évaluer l'efficacité des anciens pièges pour avoir un point de comparaison avec les nouveaux modèles que le comité soumet.

La mise au point d'une technique de marquage du castor s'est poursuivie dans le parc des Laurentides. Une méthode d'étiquetage semble maintenant adaptée au castor. Par la suite des recommandations techniques seront faites afin d'améliorer la connaissance de l'impact de barrages hydro-électriques de la Baie James sur les populations de castors perturbées.

- Contrôle des prédateurs -

Un programme de contrôle des prédateurs du cerf de Virginie s'est poursuivi dans le voisinage des principaux ravages de cet ongulé de l'Outaouais, du nord de Montréal et des Cantons de l'Est. De plus, le Service de l'aménagement de la faune a participé conjointement avec le Ministère de l'agriculture au contrôle des prédateurs des animaux de la ferme et des cultures dans toutes les régions du Québec.

- Inventaire aérien du gros gibier -

Les inventaires aériens ont été réalisés principalement sur les territoires fréquentés par le cerf de Virginie et l'orignal où des problèmes particuliers sont survenus à la suite de l'exploitation de ces gibiers ou à l'occasion de coupes forestières dans des régions importantes. Les inventaires aériens ont été généralement complétés par des vérifications au sol à l'occasion de relevés aux périodes les plus critiques au cours de l'année.

- Fiche du gros gibier -

L'enregistrement du caribou, de l'orignal, du cerf de Virginie et de l'ours noir s'est poursuivi à travers toute la province en collaboration avec des agents de conservation du Service de la conservation de la faune à l'aide de la fiche du gros gibier. Les renseignements recueillis sur cette fiche ont permis d'obtenir pour tous les animaux morts des renseignements qui guident les biologistes de la faune dans l'étude des populations de ces importants mammifères.

- Ensemencement de poissons -

Dans les plans d'eau où les conditions biologiques ont été jugées adéquates à la suite de diagnoses écologiques, des stocks de poissons ont été maintenus et améliorés par des ensemencements faits avec des poissons produits dans les stations piscicoles du ministère ou provenant de plans d'eau naturels. Dans tous les districts où des ensemencements ont lieu, des études sont poursuivies en vue de mieux évaluer les ensemencements de poissons afin d'améliorer nos connaissances et de faire de meilleurs aménagements. Les principales données relatives aux ensemencements de poissons apparaissent dans la section du Service des stations piscicoles.

- Aménagements physiques de plans d'eau et de frayères -

En 1976-77 des aménagements ont été poursuivis à la frayère à grand brochet du ruisseau Pélissier et à celle de la rivière aux Pins. Des seuils ont été aménagés à la passe-migratoire de Scotstown; un mur de protection a été construit à la passe-migratoire de la rivière Madeleine et à la 5ième Chute de la rivière Mistassini. La passe-migratoire de la rivière Matamek a été réparée et un camp a été construit au même endroit. Un barrage a été construit sur l'émissaire du lac Chantier dans le parc Mastigouche afin d'empêcher la migration d'espèces de poissons nuisibles dans ce lac où toutes les espèces de poissons nuisibles ont été contrôlées. L'aménagement physique du ruisseau Castor dans le parc St-Maurice a débuté par la construction de déflecteurs.

- Aménagement forestier -

Généralement l'aménagement de l'habitat pour la faune terrestre se fait en collaboration avec le Ministère des terres et forêts par l'imposition de restrictions sur les permis de coupes forestières dans les ravages de gros gibiers.

Ces restrictions permettent la création d'ouvertures favorables à l'accroissement de la disponibilité de la nourriture et favorisent le rajouissement des peuplements, ce qui assure à la fois le maintien de la qualité de l'habitat du gros gibier.

- Marécages pour la sauvagine -

Suite à l'aménagement du marais aux Rubaniers (rivière des Outaouais) une étude sur l'utilisation du marais par la faune avienne a été entreprise en 1976.

Plusieurs projets ont été soit étudiés soit entrepris avec la collaboration de Ducks Unlimited (Canada). Le marais de Thurso (rivière des Outaouais) a été étudié quant à son utilisation par la faune avienne suite aux aménagements. Le dossier de la baie Lavallière a été révisé en vue de préparer le projet d'acquisition de la baie et la construction de structures de contrôle de l'eau par Ducks Unlimited. L'aménagement des marais des Laiches et aux Massettes (rivière des Outaouais) par Ducks Unlimited a été supervisé. Le marais aux Grenouillettes (rivière des Outaouais) fait partie des projets d'acquisition de terrains pour 1977 avant de débiter les aménagements.

- Contrôle des poissons nuisibles -

A plusieurs plans d'eau il est nécessaire d'effectuer un contrôle partiel ou total des espèces de poissons nuisibles. Ces aménagements ont pour but d'éliminer la compétition et la prédation à l'égard des espèces d'intérêt sportif et récréatif.

- Écusson "Collaboration 1976" -

Depuis 1970, les chasseurs, les pêcheurs et plusieurs autres sportifs qui contribuent aux travaux d'aménagement et de recherche sur la faune du Québec, entrepris par les biologistes, reçoivent un écusson qui témoigne de façon tangible leur collaboration. En 1976, près de 15,000 personnes se sont méritées cet écusson.

- Rapports et publications -

De nombreux rapports techniques et spéciaux donnent suite à des travaux effectués sur le terrain et en laboratoire par le personnel du service. Plusieurs travaux ont été publiés dans des revues spécialisées sur la faune du Québec.

Et à l'intention des pêcheurs sportifs et de toutes personnes intéressées à des plans d'eau en particulier, plusieurs cartes bathymétriques sont préparées et publiées.

Plusieurs biologistes de la faune ont participé à différentes activités ou groupes de travail dont les plus importants sont les suivants:

- Comité d'étude sur l'exploitation du cerf de Virginie
- Comité d'étude sur l'exploitation de l'ours noir
- Comité d'étude sur l'exploitation de l'original
- Conseil du saumon de l'Atlantique
- Schémas d'aménagement régionaux, secteur faune
- Comité interministériel sur le mercure
- Northeast deer study group, tenu à Chicopee, Mass.
- Salmonid workshop, tenu à Northampton, Mass.
- Black bear workshop, tenu à Kalispell, Montana
- Northeast fish and wildlife conference tenue à Hershey, Pa.
- Congrès de l'association canadienne-française pour l'avancement des sciences, tenu à Sherbrooke
- Conférence sur la pêche sportive au Canada, tenue à Toronto
- Convention sur le commerce international sur les espèces menacées d'extinction
- Comité fédéral-provincial sur le trappage humanitaire
- Comité sur les réserves nationales de la faune
- Canada Fur Council, tenu à Toronto
- Comité sur la régularisation des eaux, région de Montréal
- Comité d'étude sur le fleuve St-Laurent

- Mission scientifique sur les effets thermiques sur l'environnement des centrales nucléaires, France
- Fédération québécoise de la faune
- Association des outfitters du Québec
- Canard atout (Ducks Unlimited: Canada)
- Plan d'organisation administratif du ministère
- Cours aux agents de conservation
- Kiosque du ministère

DISTRICT BAS ST-LAURENT-GASPESIE (01)

La Direction générale de la chasse et de la pêche a modifié l'entité territoriale du district Bas St-Laurent-Gaspésie et les comtés de Kamouraska, Rivière du Loup et Témiscouata ont été annexés de façon à respecter les limites de la région administrative 01.

Une expérience pilote d'aménagement intégré des ressources sur les unités de gestion des Basques et de la Neigette fut mis en branle en 1976. A l'intérieur de ces deux unités de gestion fut instauré un projet de récupération de territoires sous-bail identifié comme le territoire des 106 milles carrés. Celui-ci est devenu par la suite la réserve de chasse et de pêche Duchénier dont la gestion est assurée par une corporation mixte gouvernement-population. L'inventaire qualitatif des ressources fauniques fut effectué. Un plan d'exploitation et d'affectation fut élaboré afin de guider les interventions futures dans le domaine forestier de façon à conserver la qualité des habitats fauniques.

Lors des diagnoses rapides effectuées sur 56 plans d'eau régionaux, diverses données physico-chimiques ont été recueillies et les analyses de celles-ci ont contribué avec l'aide du groupe de travail sur les Sociétés d'exploitation des ressources fauniques à élaborer une nouvelle méthodologie de travail scientifique sur la faune aquatique.

Un inventaire des plans d'eau des Iles-de-la-Madeleine en fonction des salmonidés et de la sauvagine a été réalisé et complété. L'enquête menée auprès des pêcheurs sportifs fréquentant les quais de la péninsule gaspésienne a été complétée en 1976. En plus des renseignements biologiques obtenus, un calendrier des arrivées probables des espèces de poissons pêchés sur les différents quais a été réalisé et est disponible aux amateurs intéressés.

Au printemps 1976, le projet de localisation des aires d'hivernement des ongulés dans le district fut complété et comme l'ensemble du territoire est couvert présentement, il y a lieu de croire que la sauvegarde des aires d'hivernement de ces gibiers peut être envisagée surtout grâce à des prescriptions adéquates de coupes forestières.

La récolte d'originaux accuse une baisse sensible depuis 1971 en Gaspésie et comme l'inventaire aérien effectué au début de l'hiver selon la méthode Novack-Gardner concrétise certaines craintes concernant une surexploitation possible du cheptel orignal dans la zone de chasse D, il fut résolu de prendre des mesures restrictives pour réduire l'exploitation tout en favorisant la reproduction et en conséquence en ne permettant la saison de chasse qu'après la période du rut. De plus, cette zone se prête très bien pour tenter l'expérience d'un permis spécifique à une zone sans restreindre sévèrement le nombre de chasseurs qui désirent y chasser. Cette modalité proposée a l'avantage de fixer des dates de chasse à des périodes différentes des autres zones tout en prévenant la venue inattendue de chasseurs ayant déjà chassé ailleurs.

Le projet de détermination de l'aire de distribution du caribou dans le parc de la Gaspésie et ce, en fonction de l'utilisation optimale de la matière ligneuse a été complété et diverses recommandations pour la sauvegarde de cet habitat particulier ont été formulées. Le Service de la recherche biologique ayant entrepris un projet d'étude de la distribution saisonnière du caribou du parc de la Gaspésie et ce en considérant l'habitat, notre collaboration leur fut assurée lors de l'inventaire aérien du troupeau ainsi que pour la capture et l'étiquetage de 16 caribous-femelles adultes et également pour les observations terrestres lors des déplacements saisonniers des caribous dans le parc.



DISTRICT SAGUENAY-LAC ST-JEAN (02)

Les principaux travaux en faune aquatique ont porté sur les populations de ouananiches du lac St-Jean, l'inventaire et l'aménagement de différents plans d'eau dans la réserve Chibougamau de même que dans le secteur public.

La poursuite des opérations "Ouananiche" et du fonctionnement des passe-migratoires sur les rivières Chamouchouane, aux Saumons et Mistassini, en plus de la mise sur pied de recensement aériens de pêche au lac St-Jean, nous ont permis d'accroître nos connaissances sur la dynamique des populations de ouananiches du lac St-Jean ainsi que sur l'exploitation de cette ressource.

L'évolution du dossier d'un projet de construction d'une usine de pâtes et papiers sur les rives de la rivière Chamouchouane a immobilisé beaucoup de notre personnel et de notre temps tant pour différentes rencontres et réunions que pour des travaux spéciaux sur le terrain ou pour la préparation de mémoires.

L'introduction d'une population de ouananiches au lac Kénogami s'est poursuivie cependant qu'a débuté un programme d'inventaire ichthyologique au lac St-Jean.

En faune terrestre, la station itinérante d'échantillonnage du gros gibier de même que le programme fiche du gros gibier ont été maintenus en opération. Afin d'évaluer la densité relative de l'original dans un secteur du district, un inventaire aérien a été complété dans le sud-est de la réserve Chibougamau.

Afin d'obtenir des connaissances sur la chasse au petit gibier, un échantillonnage sur la gélinotte huppée a été effectué durant la chasse dans le secteur de Ferland.

Des dénombrements printaniers de la sauvagine ont également été effectués aux différents points stratégiques concernés dans le district.

DISTRICT DE QUEBEC (03)

Un programme d'échantillonnage de trente-neuf plans d'eau a été entrepris afin de déterminer particulièrement le taux de métaux lourds et de pesticides sur dix-neuf espèces de poissons. Ces données permettront de mieux renseigner le public sur la qualité de la chair des poissons capturés à la ligne.

Le projet d'implantation de nouveaux modes d'exploitation des territoires sous bail a retenu notre attention plus particulièrement près de la réserve de Portneuf. Plusieurs données ont été recueillies au cours de 1976 par l'équipe du district impliquée dans ce projet.

Dans le cadre d'un projet visant l'évaluation du potentiel de la région de Charlevoix, le service a obtenu les crédits de l'Office de planification et de développement du Québec au montant de \$100,000. (dont \$50,000. en 1976-77 et \$50,000. en 1977-78) pour y effectuer des travaux d'inventaire. Au cours de l'automne, une reconnaissance du territoire a été entreprise afin de mieux situer les plans d'eau à inventorier au cours de l'été 1977. En même temps des données ont été recueillies sur les résultats de la chasse à l'orignal. A cet effet, une station d'enregistrement a été installée à la Malbaie. L'inventaire aérien des ongulés fut entrepris dès le mois de janvier 1977. Une superficie de 3,000 Km carrés a été couverte. Cinquante et un (51) ravages furent localisés. Au printemps 1977, deux enquêtes ont été entreprises dont l'une auprès des exploitants et l'autre auprès des chasseurs et pêcheurs de cette région. Cela est fait dans le but d'obtenir plus de renseignements sur l'exploitation faunique et de mieux évaluer les besoins régionaux.

Pendant les chasses contrôlées du petit gibier et du gros gibier des stations d'enregistrement sont maintenues dans le parc des Laurentides et dans la réserve Portneuf. En plus des données sont recueillies à des stations itinérantes tant sur la rive sud que sur la rive nord. Ainsi des dents incisives de 200 orignaux et de 181 chevreuils ont été obtenues.

Pour fournir des recommandations au Ministère des terres et forêts sur les endroits à protéger dans les aires hivernales de cerf de Virginie d'une part et, pour connaître l'importance de nos populations de cerfs et d'orignaux d'autre part, près de 3,000 Km<sup>2</sup> ont été inventoriés sur la rive sud.

Plusieurs ensemencements sont effectués dans des plans d'eau publics. Des statistiques de pêche sont recueillies dans les lacs exploités par la pêche dans les parcs du district.

En collaboration avec le Service de l'exploitation des parcs, une frayère à truite mouchetée a été aménagée au lac Lapeyrère dans la réserve de Portneuf à l'aide de près de 10,000 verges cubes de gravier de grosseur appropriée.

DISTRICT DE TROIS-RIVIERES (04)

En faune aquatique, c'est la ouananiche qui retient surtout l'attention avec un aménagement de frayère au lac Inman dans la réserve St-Maurice et l'opération d'un compteur à poissons sur la rivière des Iles, au lac au Sorcier dans le parc Mastigouche.

La construction d'un barrage au lac Chantier dans le parc Mastigouche pour empêcher la remontée de poissons nuisibles à la truite mouchetée, est un autre aménagement réalisé.

Dans le domaine de la faune terrestre, c'est l'orignal qui domine l'orientation des travaux, alors que des études d'habitat ont été effectuées. La régénération des essences forestières après la coupe, et la détermination de la biomasse des peuplements sont les sujets principalement étudiés.

La chasse à l'orignal a fait l'objet de beaucoup d'attention particulièrement à la station de St-Roch de Mékinac. L'étude entreprise sur le lièvre par les années précédentes, s'est poursuivie. L'inventaire des populations de castors a débuté dans les réserves de Mastigouche et St-Maurice.

L'ours noir a également retenu l'attention par notre participation active au "Comité d'étude et d'exploitation de l'ours noir". Une équipe particulièrement concernée par la sauvagine et son habitat a été établie dans le district pour concentrer ses travaux sur ce secteur du St-Laurent et du lac Saint-Pierre.

Comme représentant du ministère à la Conférence administrative régionale, le chef de district a participé activement aux réunions et a apporté sa contribution sur plusieurs dossiers.

DISTRICT DES CANTONS DE L'EST (05)

Les principales activités réalisées au cours de l'année comprennent les inventaires fauniques, l'aménagement de l'habitat du chevreuil et l'aménagement de la faune aquatique.

L'inventaire aérien des aires hivernales du cerf de Virginie dans la région de Warwick a permis de localiser sept (7) ravages pour une population estimée à 62 chevreuils.

L'aménagement de l'habitat de cerf de Virginie a été repris cette année au parc du Mont-Orford. Trois hectares de bois ont été bûchés selon la méthode des coupes en bande pour rajeunir une partie des peuplements forestiers fréquentés par le chevreuil en favorisant la production de tiges utilisables comme nourriture.

Le contrôle des prédateurs dans les ravages de cerfs de Virginie et à proximité des fermes d'élevage s'est continué dans le but de maintenir les populations de cerfs en réduisant la prédation et de diminuer les dommages causés par les coyotes aux animaux de la ferme. Les trappeurs ont capturé 191 coyotes près des 29 ravages visités et pour les 66 plaintes reçues.

En regard avec la faune aquatique, les rivières Missisquoi et au Saumon à Kingsbury ont été inventoriées en plus de quatre lacs de la région à la demande des associations de chasse et pêche pour fins d'aménagement.

Des recommandations d'aménagement pour l'ensemencement de 28 lacs et 28 cours d'eau ont été formulées. Un nombre total de 549,403 poissons a aidé au soutien des populations naturelles décimées par les fortes pressions de pêche.

Deux projets particuliers sont à souligner: l'échantillonnage de poissons en aval du barrage du lac Mégantic en vue de la construction d'une passe-migratoire et l'échantillonnage de poissons dans les lacs des Cantons de l'Est pour fins d'analyse de la présence du mercure et du P.C.B. dans leur chair.

DISTRICT DE MONTREAL (06)

Les impacts écologiques demeurent encore la principale préoccupation dans la région de Montréal. En effet, l'activité d'une population de plus de trois millions d'habitants et les multiples centres industriels en sont les principales causes. L'établissement d'un égoût collecteur géant en vue d'épurer les eaux de la région est un exemple parmi d'autres.

Le projet de la régularisation des eaux de la région de Montréal pour prévenir les inondations a pris fin par la publication de trois rapports concernant les différents habitats en faune aquatique (mammifères, oiseaux et poissons).

Dans le cadre d'un projet visant à améliorer l'habitat de la faune, augmenter les populations de poissons, de mammifères aquatiques et des oiseaux aquatiques et offrir une plus grande variété d'espèces dans le bassin versant de la Yamaska le service a obtenu de l'Office de planification et de développement du Québec des crédits de \$40,000.

Les ongulés sauvages sont la principale préoccupation dans le territoire au nord de Montréal. Citons comme exemple: l'aménagement du ravage de Hill Head, l'étude des petits ravages de la zone F1, la chasse contrôlée à l'orignal dans le parc du Mont-Tremblant, la délimitation des principaux groupements de chevreuils et des orignaux durant l'hiver.

Un regroupement de clubs privés est à l'étude au nord-ouest du parc Mont-Tremblant en vue de former une Société d'exploitation en ressources fauniques. On y a étudié le territoire, fait des analyses biologiques et enfin recherché des méthodes d'analyses et d'inventaires rapides pour permettre une exploitation rationnelle.

DISTRICT DE L'OUTAOUAIS (07)

Des efforts particuliers ont été déployés pour suivre de près l'évolution des populations de gros gibiers soumis à une forte exploitation par la chasse sportive. Le cerf de Virginie étant soumis à la "loi du mâle" depuis 1974 et les hivers ayant été plutôt modérés, la population semble se rétablir dans les meilleurs habitats alors que les régions marginales continuent de présenter des fluctuations de populations qui sont apparentes dans les résultats d'inventaires et dans la récolte.

L'original a fait l'objet d'études suivies surtout dans les zones J<sub>1</sub> et F<sub>4</sub> où l'analyse des paramètres de la populations recueillis pendant la chasse tendent à démontrer que l'exploitation y est trop intense: un projet de recherche visant à confirmer cette hypothèse a été entrepris et des mesures préventives ont été proposées pour réduire la pression de chasse dès la prochaine saison.

Un inventaire de la population de gélinottes a été effectué dans la réserve Papineau-Labelle et les résultats de chasse ont été analysés de façon à évaluer le taux d'exploitation. Quelques sentiers de chasse aménagés partiellement l'an dernier ont étéensemencés de trèfle de façon à fournir un apport supplémentaire de nourriture au petit gibier et augmenter le succès de chasse à ces endroits.

De nombreux plans d'eau publics et accessibles ont été étudiés et plusieurs ont dû êtreensemencés pour compenser une surexploitation par la pêche ou une déficience dans l'habitat. Le contrôle de l'exploitation par la pêche dans les réserves s'est poursuivi avec succès dans Papineau-Labelle tandis que dans La Vérendrye, une nouvelle modalité de compilation des statistiques de pêche a permis d'atteindre une plus grande précision dans l'évaluation de la récolte. L'opération de la frayère aménagée pour le grand brochet au lac McGregor a permis de produire et d'ensemencer plusieurs milliers de brochetons.

Dans le cadre d'un projet de démocratisation du territoire sous bail dans la région de Maniwaki, un inventaire du potentiel faunique a été réalisé sur un territoire couvrant 250 milles carrés: 113 lacs ont été inspectés durant l'été et une technique rapide et efficace a été mise au point pour effectuer ces travaux.

DISTRICT DU NORD-OUEST (08)

Des inventaires préliminaires, effectués sur une base d'échantillonnage des différents bassins hydrographiques de la région du Témiscamingue, ont permis de recueillir des données sur près d'une centaine de plans d'eau de cette région et de préciser la composition et la répartition des espèces de poissons présentés.

En plus d'un échantillonnage des espèces de poissons capturés par 101 vendeurs de poissons-appâts, une enquête, accompagnée d'une visite de leurs installations, a permis de mieux comprendre les modalités d'opération et les habitudes de ces commerçants afin d'établir des critères plus stricts pour l'exercice de cette activité et l'émission des permis qui la régit.

Des inventaires ichtyologiques de plans d'eau, contaminés gravement par les effluents des parcs de résidus miniers, ont été effectués dans la région de Val d'Or, dans le cadre d'une étude globale entreprise par les Services de protection de l'environnement du Québec et Environnement-Canada.

Des modifications importantes ont été apportées au mode de fonctionnement et au parcours des stations de recensement itinérante pour l'orignal, ce qui a permis d'obtenir un meilleur échantillonnage qualitatif et quantitatif de la population récoltée par la chasse sportive. Une attention spéciale a aussi été apportée à l'analyse des différentes données d'exploitation et d'inventaire de la zone de chasse J<sub>3</sub> qui subit une pression de chasse de plus en plus grande.

Les premières études visant à caractériser l'habitat d'hiver de l'orignal dans la région, et à évaluer les conditions de déplacement de l'orignal dans ses aires d'hivernement, ont été entreprises dans deux "ravages" du district.

Une enquête auprès de la population, avec utilisation d'affiches (posters) et de formulaires retournables par la poste, a été entreprise afin de préciser les habitudes migratrices et l'aire d'utilisation d'un troupeau résident de caribous localisé dans le centre du district.



Des diagnoses écologiques ou tests physico-chimiques d'hiver ont été effectués dans 67 lacs de la réserve Aiguebelle. Des projets d'aménagement physique ou biologique ont aussi été préparés en vue de la mise en exploitation future de la pêche à cet endroit.

Un programme de contrôle des castors nuisibles pour les réseaux routier et ferroviaire a été expérimenté afin de pallier aux nombreux problèmes causés par cette espèce dans la région. Ce programme a été établi en collaboration avec le Ministère des transports et l'Association des trappeurs.

Dans le cadre de la gestion du système de terrains enregistrés pour fins de piégeage des animaux à fourrure, un programme d'inventaire aérien du castor a été commencé. Une collaboration étroite a aussi été établie avec l'Association provinciale des trappeurs indépendants Inc., nouvellement formée dans la région.

DISTRICT DE LA COTE-NORD (09)

L'ouverture du bureau de district a nécessité que l'on procède à l'organisation physique et matérielle, ainsi qu'à l'achat de l'équipement technique devant servir aux travaux futurs.

La prise en charge du système d'enregistrement "fiche du gros gibier" sur la Côte-Nord, a permis de recueillir et de manipuler plus de 4,000 fiches durant les diverses saisons de chasse.

Des travaux d'inventaire des populations de caribous et d'orignaux ont été effectués par l'équipe et d'autres l'ont été conjointement avec le Service de la recherche biologique.

Des statistiques de pêche furent recueillies sur les plans d'eau ouverts expérimentalement à la pêche d'hiver dans la région de Forestville.

Enfin, l'équipe s'est appliquée à cerner les différents problèmes fauniques de la région, à planifier les travaux futurs tout en rencontrant divers organismes et en participant à plusieurs ateliers de travail.

### DIVISION DES PERMIS

Le service émet ou recommande l'émission des permis autres que ceux de la pêche et de la chasse sportive. Dans la majorité des cas, les démarches de renouvellement de permis sont examinées avec la collaboration des chefs de district du service. Plusieurs demandes de permis nécessitent une enquête approfondie afin de connaître le bien-fondé de la demande. Dans tous les cas un avis est demandé aux chefs de district. Au tableau I, on retrouvera les catégories et le nombre de permis émis.

Cette division examine tout au cours de l'année la réglementation qui régit les permis et elle fait les révisions appropriées. Les permis de transport, de vente et d'ensemencement de poissons produits dans les piscicultures privées sont émis directement par les bureaux de district du service.

## DIVISION DES FOURRURES

Cette division a la responsabilité de l'émission et/ou de la révocation des divers permis reliés au prélèvement des fourrures, leur transformation et leur mise en marché, du contrôle et de la vérification des fourrures ainsi que de la cueillette des droits régaliens sur les fourrures utilisées dans la province.

La division opère principalement à partir des bureaux de Québec et de Montréal ainsi que de Rouyn.

Cette année, toutes les espèces d'animaux à fourrure sauvages, sauf le loup-marin (phoque) ont connu une hausse de prix sur le marché de la fourrure. De ce fait, le nombre total de prises est passé de 291,647 peaux à 322,505, soit une augmentation de 9.6% et, la valeur totale qui était de \$4,500,351.05 a atteint \$5,788,882.05, augmentation de 22,3% (tableau II).

Généralement, lorsque le marché de la fourrure est bon, les commerçants de fourrures se font plus nombreux. Cette année, il y en a eu 926 comparativement à 862 l'année précédente, soit une augmentation de 6% (tableau III).

L'étude sur les limites des terrains dans les zones de terrains enregistrés s'est continuée, ce qui a permis d'allouer trente (30) terrains de plus pour un total de mille cent soixante et quatorze (1,174). Deux mille quarante-sept (2,047) trappeurs ont pu exercer leur métier dans ces zones (tableau III). Toutefois, dû au manque d'espace, un bon nombre de demandes pour obtenir un tel terrain n'ont pu être satisfaites.

Une étroite surveillance a dû être exercée sur la chasse au lynx du Canada, car le cycle de cette espèce est présentement à la baisse. Pour cette année, la diminution de 19.9% sur le nombre de prises est considérée comme étant normale.

Quelques changements ont été apportés à la réglementation:

- a) Afin de produire une meilleure qualité de fourrure pour le marché, les périodes de piégeage ont été modifiées, tout particulièrement pour le castor, le rat musqué et le vison.

- b) Les limites des zones sud et centrale pour le rat musqué ont été changées.
- c) Comme le droit régalien est établi selon la valeur marchande des peaux, le taux pour les peaux de renard rouge, renard croisé et renard argenté a été porté à \$1.00 (tableau II).
- d) Entre les commerçants de fourrures de la rive sud et la rive nord du St-Laurent, il n'y a plus de distinction dans les permis pour ceux exerçant leur commerce dans un local déterminé.

Des inventaires aériens sur la population du castor ont été faits sur un certain nombre de terrains de trappe enregistrés du district du Nord-Ouest. Ces inventaires prouvent par eux-mêmes la nécessité d'améliorer immédiatement la gestion de ces territoires.

En 1975, l'Association provinciale des trappeurs indépendants inc. (Québec) a été fondée dans la région du Nord-Ouest québécois. Elle compte présentement plus de cinq cent cinquante (550) membres actifs et elle s'étendra dans plusieurs autres régions de la province durant la prochaine saison.

EFFECTIFS

Les effectifs permanents du Service de l'aménagement de la faune étaient de 122 dont cinq (5) postes de direction supérieure, 41 professionnels, 52 techniciens et 24 employés de bureau et assimilés et se répartissaient comme suit:

- direction	8
- district Bas St-Laurent-Gaspésie	12
- district Saguenay-Lac St-Jean	6
- district de Québec	15
- district de Trois-Rivières	14
- district des Cantons de l'Est	4
- district de Montréal	25
- district de l'Outaouais	17
- district du Nord-Ouest	6
- district de la Côte-Nord	2
- division des fourrures	13
	<hr/>
TOTAL	122

De plus, le service a employé plusieurs personnes à titre occasionnel sur différents projets. Ces employés pouvaient occuper des postes de professionnels, de techniciens, d'ouvriers, d'étudiants et d'employés de secrétariat.

LISTE DU PERSONNEL DE LA DIRECTION

AU 31 MARS 1977

BIOLOGISTE

- SEGUIN, Richard L. (directeur)
- BROUSSEAU, Jacques
- SAMSON, Luc
- TRAVERSY, Normand

TECHNICIEN

- MC NICOLL, Raymond

EMPLOYEE DE SECRETARIAT

- BOULAY, Francyne
- RATTE, France
- HAMEL, Lyse
- DUFRESNE, Lucie (occasionnelle)

ETUDIANT

- MONGEON, Michel

N.B. Les effectifs de chacun des districts ou divisions apparaissent dans le rapport des districts.

TABLEAU I

CATEGORIES ET NOMBRE DE PERMIS EMIS

Les catégories de permis émis par le ministère sur recommandation du Service de l'aménagement de la faune sont les suivants:

Pêche commerciale à divers poissons	105
Pêche commerciale aux poissons-appâts	490

Sous-total	595
------------	-----

Les catégories de permis émis directement par le Service sont:

Capture de poissons et d'animaux à des fins scientifiques	107
Garde d'animaux en captivité	80
Contrôle d'animaux nuisibles	31
Erection de grillage sur cours d'eau	3
Permis de vente de poissons-appâts	18

TOTAL	834
-------	-----



SERVICE DE L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE  
DIVISION DES FOURRURES

TABLEAU II

VALEUR COMMERCIALE DES FOURRURES SAUVAGES 1976-77

<u>ESPECE</u>	<u>NOMBRE DE PEAUX</u>	<u>REDEVANCE PAR UNITE</u>	<u>REDEVANCE TOTALE</u>	<u>VALEUR COMMER- CIALE PAR UNITE</u>	<u>VALEUR COMMER- CIALE TOTALE</u>	<u>POURCENTAGE</u>
CASTOR	62,280	\$ 1.00	\$ 62,280.00	\$ 29.00	\$1,806,120.00	31.2 %
RENARD ROUGE	14,780	0.25 & \$1.00	12,146.75	58.00	857,240.00	14.8
RAT MUSQUE	169,881	0.10	16,988.10	4.50	764,464.50	13.2
LYNX DU CANADA	2,347	1.00	2,347.00	240.00	563,280.00	9.7
RATON LAVEUR	16,338	0.25	4,084.50	22.00	359,436.00	6.2
LOUTRE	3,994	1.50	5,991.00	74.00	295,556.00	5.1
MARTRE	14,670	0.50	7,335.00	19.25	282,397.50	4.9
LOUP-MARIN	10,030	0.10	1,003.00	26.00	260,780.00	4.5
LOUP	3,580	0.50	1,790.00	38.00	136,040.00	2.3
VISON	9,138	0.50	4,569.00	14.50	132,501.00	2.3
PEKAN	1,244	1.00	1,244.00	89.00	110,716.00	1.9
OURS NOIR	1,564	1.00	1,564.00	35.00	54,740.00	
RENARD CROISE	482	0.25 & \$1.00	381.50	110.00	53,020.00	
RENARD BLANC	1,063	1.00	1,063.00	43.00	45,709.00	
OURS POLAIRE	54	5.00	270.00	700.00	37,800.00	
LYNX ROUX	158	0.50	79.00	80.00	12,640.00	
RENARD ARGENTE	184	0.50 & \$1.00	160.50	52.00	9,568.00	3.9
BELETTE	5,558	0.05	277.90	0.50	2,779.00	
ECUREUIL	4,723	0.01	47.23	0.35	1,653.05	
CARCAJOU	6	0.40	2.40	190.00	1,140.00	
NOUFETTE	420	0.05	21.00	2.00	840.00	
RENARD BLEU	<u>11</u>	1.00	<u>11.00</u>	42.00	<u>462.00</u>	
	322,505		123,655.88		\$5,788,882.05	100.0 %

Moins de 1%

## TABLEAU III

1976-1977

CATEGORIE ET NOMBRE DE PERMIS EMIS

## ZONES DE TERRAINS ENREGISTRES:

Permis réguliers	1,089
Permis spéciaux	<u>958</u>
TOTAL	2,047

## COMMERCANTS DE FOURRURES:

Fourrures repassées	467
Dans un local déterminé	343
Ambulant résidant	99
Ambulant non-résidant	2
Enchères publiques	1
Teinturier	4
Apprêteur	4
Apprêteur et teinturier	<u>6</u>
Total:	926